Agence ERA BRIQUES & GALETS

BAREME HONORAIRES - TRANSACTION - IMMOBILIER RESIDENTIEL (*)
Pourcentage appliqué au prix du bien
Au 1er Janvier 2023, tarif TTC, (TVA en vigueur à 20%) à la charge de l'acquéreur
(*) en cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial

Parking, box, garage : .....Forfait de 4.000€

Jusqu'a 100.000€ : .....Forfait de 8.000€

100.001€ à 150.000€ : 7%

150.001€ à 250.000€ : 6.5%

250.001€ à 350.000€ : 6%

350.001€ à 450.000€ : 5.5%

450.001€ à 550.000€ : 5%

A partir de 550.001€ : 4.5%

BAREME D'HONORAIRES - TRANSACTIONS LOCATIVES - IMMOBILIER RESIDENTIEL

Prestations de visite du preneur, constitution de son dossier et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du locataire : Zone très tendue 12€/m2 habitable
Zone tendue 10€/m2 habitable
Zone non tendue 8€/m2 habitable

Frais d'état des lieux : 3€/m2 habitable

Prestations de visite du preneur, constitution de son dossier et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du propriétaire : Zone très tendue 12€/m2 habitable
Zone tendue 10€/m2 habitable
Zone non tendue 8€/m2 habitable

Frais d'état des lieux : 3€/m2 habitable

Non détention de fonds - Professionnels : Tarifs sur devis